

Période d'inscription : du mardi 08 septembre 2026 au dimanche 20 septembre 2026 à 23h45 inclus.

Droits d'inscription :

80 €/épreuve (ASCA/ASCOM)

50 €/épreuve UCP

Candidats extérieurs (Cned ou candidatures individuelles) : le montant des droits d'inscription est à régler au centre d'épreuves sous 3 jours à compter de la date de la pré-validation en ligne de votre inscription. **Les inscriptions ne sont possibles que pendant la période d'inscription citée ci-dessus. Sans règlement, une inscription ne peut pas être validée.**

Les candidats doivent **impérativement** prendre connaissance de toutes les **modalités d'inscription et des extraits de règlement de certification** disponibles sur <https://www.union-prof.asso.fr/inscriptions/>

Les candidats en situation spécifique, notamment de handicap, qui ont besoin d'**aménagement des épreuves** doivent télécharger le dossier sur <https://www.union-prof.asso.fr/demande-damenagement-des-epreuves/>, le faire compléter le plus rapidement possible par un médecin et le faire parvenir au plus tard le 30 septembre 2026 à leur centre d'épreuves.

Les candidats qui souhaitent obtenir une certification dite « ASCA » ou « ASCOM » doivent faire parvenir leur **Livret – Dossier d'Activité Professionnelle**, au plus tard le **lundi 02 novembre 2026** :

- à leur centre de formation pour les candidats ayant suivi une formation (dossier complété, cacheté et signé par le tuteur en entreprise),
- à leur centre d'épreuves pour les candidats individuels (dits « libres »).

Dans le cas où la période en entreprise ne s'achèverait pas au 02 novembre 2026, veuillez alerter en envoyant un mail à accueil@union-prof.asso.fr.

ASCA

- Les candidats issus d'un parcours de formation débuté après le 15/10/2023 se présentent aux épreuves de la certification ASCA RNCP38506

ASCA - Assistant de comptabilité et d'administration en PME/TPE		Date	RNCP38506	
			Horaires	Durée
ASCA-E1	Gérer la comptabilité des activités quotidiennes de la PME *	Me 07/10	09h00-12h00	3 h
ASCA-E2	Mettre en œuvre les travaux préparatoires et d'aide à la décision pour la fin d'exercice de la PME *	Me 07/10	14h00-17h00	3 h
ASCA-E3	Aider au quotidien administratif de l'entreprise*	Je 08/10	09h00-12h00	3 h

- Les candidats issus d'un parcours de formation débuté avant le 15/10/2023, se présentent aux épreuves de la certification ASCA RNCP35980

ASCA - Assistant de comptabilité et d'administration en PME/TPE		Date	RNCP35980	
			Horaires	Durée
ASCA-E1	Administration des ventes, des achats et des règlements de la PME *	Me 07/10	09h00-11h00	2 h
ASCA-E2	Mise en œuvre des travaux préparatoires de fin d'exercice de la PME *	Me 07/10	14h00-17h00	3 h
ASCA-E3	Support à l'activité administrative et comptable de la PME *	Je 08/10	09h00-12h00	3 h

UCP

Contrôler la paie en TPE/PME		Date	Horaires	Durée
UCP	Contrôler la paie en TPE/PME	Je 08/10	14h00-16h30	2h30

ASCOM

- Les candidats issus d'un parcours de formation ayant débuté après le 16/12/2023 se présentent aux épreuves de la Certification ASCOM RNCP38625
- Les candidats n'ayant pas obtenu de blocs de la certification ASCOM, se présentent aux épreuves de la certification ASCOM RNCP38625

RNCP38625

ASCOM - Assistant d'administration commerciale (TPE/PME)		Date	Horaires	Durée
ASCOM-B1	Assister l'équipe commerciale à la réalisation de la chaîne commerciale de la TPE/PME *	Me 14/10	09h00 - 12h00	3 h
ASCOM-B2	Assister les services périphériques à la fonction commerciale de la TPE/PME dans leur quotidien *	Me 14/10	14h00 - 17h00	3 h
ASCOM-B3	Contribuer à la fidélisation des clients et au développement du chiffre d'affaires des TPE/PME *	Je 15/10	09h00 - 12h00	3 h

- Les candidats issus d'un parcours de formation débuté avant le 16/12/2023, se présentent aux épreuves de la certification ASCOM RNCP35161
- Les candidats ayant déjà obtenu un ou deux blocs de la certification ASCOM RNCP35161, se présentent aux épreuves de la certification ASCOM RNCP35161

RNCP35161

ASCOM - Assistant PME/TPE d'administration et de communication commerciales		Date	Horaires	Durée
ASCOM-B1	Contribution aux missions support des activités commerciales de la PME *	Me 14/10	09h00 - 11h00	2 h
ASCOM-B2	Contribution aux missions support de la gestion des activités de la PME *	Me 14/10	14h00 - 16h00	2 h
ASCOM-B3	Contribution aux missions support de la communication de la PME *	Je 15/10	09h00 - 12h00	3 h

- Calendrier pour le public disponible sur www.union-prof.asso.fr/inscriptions
- Epreuves sur poste informatique, situées dans un contexte professionnel de TPE / PME / Associations
- Les informations concernant les modalités de la validation des certifications et épreuves sont consultables sur <https://www.union-prof.asso.fr/epreuves>